



RESEAU DES FEMMES AFRICAINES POUR LA GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORETS

Rapport annuel 2013



REFACOF 2013

Secrétariat Permanent BP: 791 Edéa Cameroun Téléphone : + 237 33 46 44 73 E-mail : refacofsecretariat@gmail.com
Site Internet : www.refacof.org

Contenu

Abréviations	3
Introduction	4
II. LES ACTIVITES ET LES RESULTATS DU REFACOF EN 2013	6
II.1. La Coordination régionale en action !.....	6
II.1.1. Le renforcement de la base du REFACOF	6
II.1.2. Le renforcement des capacités des membres du REFACOF	6
II.1.3. Le plaidoyer pour la prise en compte du Genre dans les politiques	7
II.1.4. La visibilité du REFACOF améliorée au niveau national, régional et international.	7
II.1.5. La recherche de financements.....	8
II.2. Les Points Focaux en action !	9
II.2.1. L'état des lieux de la tenure foncière et forestière des femmes.....	9
II.2.2. La prise en compte de la dimension Genre dans les lois	9
II.2.3 Le renforcement des capacités et l'implication dans la REDD+	9
II.2.4. L'amélioration des revenus	10
II.2.5. La représentativité	10
II.2.6 La recherche financement	11
III. QUELQUES DIFFICULTES ET PERSPECTIVES	11
Conclusion	12

Abréviations

AG	Assemblée Générale
BM	Banque Mondiale
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
MINEPAT	Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
PF	Point Focal
PFN REDD&CC	Plateforme Nationale REDD et Changement Climatique
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
REDD+	Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation, l'augmentation des stocks de carbone, la conservation et la gestion durable
REFACOF	Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts
RRI	Rights and Resources Initiative
UICN	Union Internationale pour la Conservation et la Nature
WWF	World Wildlife Fund

Introduction

Le Réseau des femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF) en anglais ***African Women's Network for Community Management of Forests*** est né à l'occasion de la conférence internationale tenue à Yaoundé au Cameroun du 25 au 29 mai 2009 sur le thème « *Tenure forestière, Gouvernance et Entreprise ; Nouvelles opportunités pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale* ». Cette conférence était co-organisée par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), le gouvernement du Cameroun à travers le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et les autres partenaires parmi lesquels Right and Resources Initiative (RRI).

Le REFACOF a été créé à l'initiative de 45 femmes Déléguées venues d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Nigeria, Sénégal) et du Centre (Burundi, Cameroun, Gabon, RCA, RDC). Ces femmes ont décidé de jouer un rôle plus actif dans les processus de réforme foncière et forestière en cours à l'échelle continentale et internationale, afin de s'assurer que les droits de tenure foncière et forestière des femmes sont reconnus et garantis.

La mission du REFACOF est de « ***promouvoir les droits des femmes en Afrique et d'influencer les politiques et les pratiques pour une équité de genre en matière de tenure foncière et forestière.*** »

Le REFACOF rassemble les femmes autochtones et locales gestionnaires des forêts communautaires, les femmes qui s'intéressent aux forêts ainsi que les femmes exploitantes des produits forestiers (ligneux et non ligneux), en Afrique centrale et occidentale afin qu'elles s'investissent dans la défense de leurs droits fonciers et forestiers. La spécificité et la particularité du REFACOF reposent sur le caractère communautaire de ses activités en relation avec les droits de propriété foncière et forestière.

Le REFACOF a élaboré son plan d'actions 2011-2015 avec quatre objectifs stratégiques qui sont : (1) Renforcer les capacités institutionnelles du réseau ; (2) Promouvoir des réformes de tenure équitable ; (3) Influencer les agendas et initiatives de tenure foncière au niveau sous régional, régional et national ; et (4) Favoriser les échanges d'expériences entre les membres.

Le REFACOF se distingue ainsi des autres réseaux de femmes aussi bien par son champ particulier d'intervention à savoir les droits fonciers et forestiers des femmes ; que par son approche qui est d'influencer les politiques. Ainsi défini, le REFACOF voudrait contribuer au changement des politiques et pratiques en faveur de la prise en compte des droits forestiers et fonciers des femmes.

Les textes de base du REFACOF, notamment le règlement intérieur en son article 13, fait obligation à la coordination régionale de rendre compte annuellement de ses activités aux membres du Réseau.

Le présent rapport vient, dans le respect des dispositions statutaires, fournir les informations relatives à la vie associative et faire le bilan des actions réalisées par le Réseau durant l'année 2013.

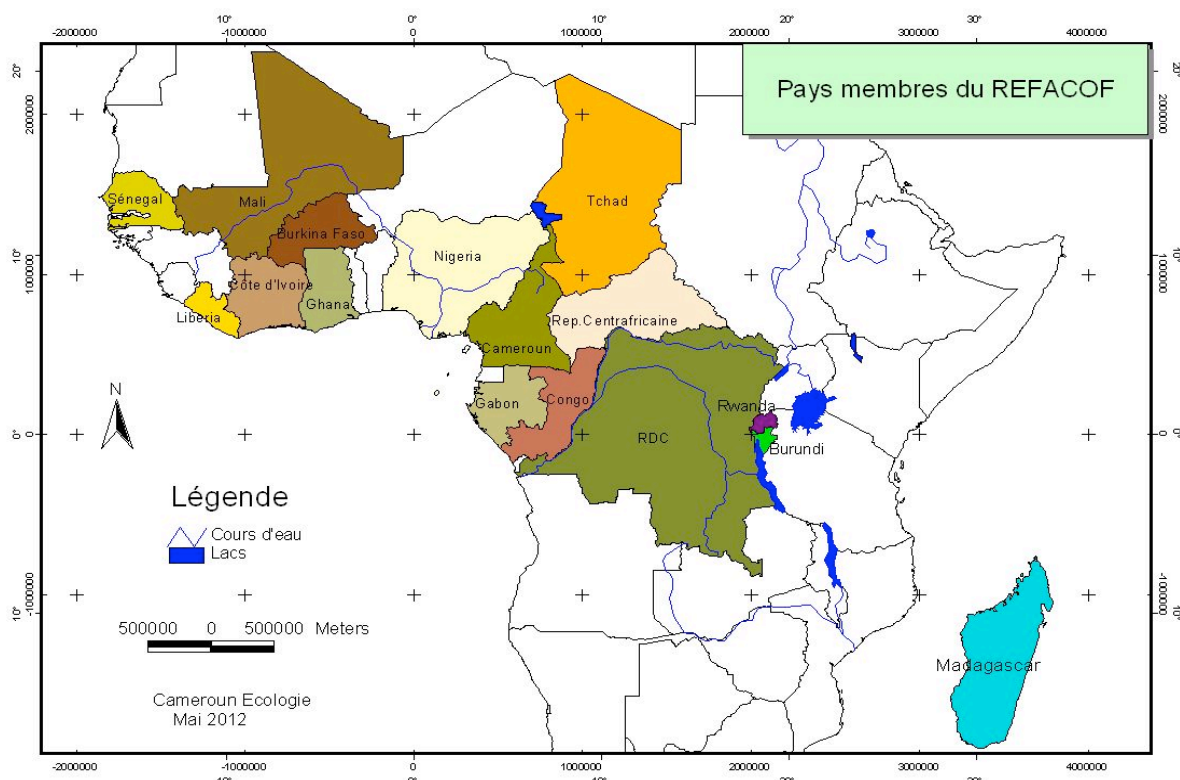
Son élaboration a fait appel à la Coordination Régionale et aux Points Focaux des différents pays membres du réseau.

Il est destiné prioritairement aux membres du réseau mais aussi aux partenaires techniques et financiers, aux administrations des différents pays et se présente de ce fait comme :

- un élément de gestion du réseau à travers le suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités planifiées pour l'exercice 2013;
- un outil de communication interne et externe et de promotion par son partage aux différents acteurs concernés ou intéressés par l'organisme.

I. LE REFACOF EN AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE

Le REFACOF compte actuellement 16 pays membres en Afrique Centrale et Occidentale qui sont ; le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Liberia, le Mali, le Nigeria, la République Démocratique du Congo, la République Centrafricaine, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et Madagascar. D'autres pays d'Afrique de l'Est ont fait la demande d'en devenir membre à savoir l'Ouganda, la Mozambique, la Tanzanie et la Zambie.



II. LES ACTIVITES ET LES RESULTATS DU REFACOF EN 2013

Les activités mises en œuvre par le REFACOF s'alignent aux prévisions de son plan d'actions stratégique 2011-2015. Le Réseau s'est fixé quatre objectifs principaux qui servent d'axes d'intervention et autour desquels il se déploie depuis 2011.

Pour l'année 2013, la Coordination Régionale a élaboré un plan d'actions prioritaires qui avait été adopté au cours de l'Assemblée Générale du réseau qui s'est tenue à Ouagadougou au Burkina en 2012. De même, les Coordinations nationales avaient élaboré des plans d'actions par Pays, ces derniers avaient également été validés lors de la même Assemblée Générale.

II.1. La Coordination régionale en action !

Les réalisations de la Coordination Régionale sont appréciées en référence aux actions prioritaires du réseau adoptées par l'Assemblée générale de 2012 et qui se résument comme suit :

- Renforcement de la base du REFACOF en Afrique de l'Ouest et du Centre
- Renforcement des capacités des membres du REFACOF
- Organisation des rencontres statutaires du Réseau
- Organisation de plaidoyer sur Genre, tenures foncières et forestières
- Recherche des financements pour REFACOF
- Positionnement du réseau au niveau national, régional et international

Ces activités menées ont permis d'obtenir les principaux résultats qui suivent.

II.1.1. Le renforcement de la base du REFACOF

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'AG tenue à Ouagadougou au Burkina Faso en Septembre 2012, le REFACOF a accueilli quatre nouveaux Points Focaux au courant de l'année 2013. Mme OUEDRAOGO Maimouna a été officiellement installée Point Focal du Burkina Faso, Mme OWONO MBENG Ophélie a été installée Point Focal du Gabon, Mme Grace YEANAY MAYSON Point Focal du Liberia et Mme Danièle RAMIARAMANANA Point Focal REFACOF de Madagascar, Deux pays ont également mis en place leurs Bureaux Exécutifs Nationaux. Il s'agit du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire.



II.1.2. Le renforcement des capacités des membres du REFACOF

Dans le cadre du plan de renforcement de capacités des membres du REFACOF la Coordination Régionale a travaillé au cours de cette année 2013, à la mobilisation des financements et des expertises techniques pour l'organisation du troisième atelier régional sur le thème « Genre et Tenure foncière et forestière en Afrique ». Grâce à l'appui financier et technique de RRI et de WEBO, toutes les conditions ont été réunies et l'atelier a été programmé pour le début de l'année 2014.

II.1.3. Le plaidoyer pour la prise en compte du Genre dans les politiques

Avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, la Coordination Régionale du REFACOF a mis en œuvre quelques actions en faveur de la prise en compte du Genre dans les politiques au Cameroun.

Dans le cadre du processus de révision de la loi forestière en cours au Cameroun depuis 2008, le REFACOF a produit et transmis au gouvernement des propositions de révision de la loi en faveur de l'amélioration de la prise en compte des femmes. Par ailleurs, un plaidoyer en faveur de l'intégration de ces propositions dans les textes de lois a été mené auprès des parlementaires et des Chefs Traditionnels. Pour mener ces activités, il a bénéficié de l'appui technique et financier de l'organisation internationale Rights and Resources Initiative (RRI).

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie du secteur rural en cours au Cameroun, le REFACOF a œuvré en faveur d'une meilleure prise en compte de la femme dans ce secteur.

Grâce à l'appui financier de l'OIBT, le REFACOF a conduit des études sur le rôle de la femme dans le déboisement et la dégradation des forêts dans quatre pays à savoir, le Cameroun, le Gabon, le Liberia et la République Centrafricaine. Les résultats de ces études ont permis d'élaborer un document de projet intitulé « *Projet de prise en compte du Genre dans la lutte contre le déboisement et la dégradation des forêts, ainsi que l'amélioration du bien-être des communautés tributaires des forêts et des autres écosystèmes en Afrique Centrale* ». La recherche des partenaires financiers pour la mise en œuvre de ce projet est en cours.

Dans le cadre du développement du processus REDD+ au Cameroun, le REFACOF a été élu à la tête de Coordination de la Plateforme Nationale de la société civile sur la REDD et le changement climatique. Le processus de structuration de cette plateforme a été lancé depuis 2012. Sous la coordination du REFACOF, près de deux cent coordinations de la plateforme REDD&CC ont été mises en place au niveau Régional, Communal et Communautaire au Cameroun. Au sein de ces Coordinations les femmes sont représentées à environ 30%.



II.1.4. La visibilité du REFACOF améliorée au niveau national, régional et international

Dans le cadre de la promotion du REFACOF et de sa contribution à la réalisation de sa mission, la Coordination Régionale a su saisir les opportunités tant nationales, régionales qu'internationales pour faire entendre la voix du réseau et parfois prendre position sur des questions d'actualités en relation avec les préoccupations de ses membres et groupes cibles. Les principales actions qui ont œuvré pour une meilleure visibilité du REFACOF sont les suivantes :

- La création du site Internet du REFACOF (www.refacof.org) qui est déjà en ligne.

- La promotion par la production des brochures en Français et en Anglais (ces brochures ont été distribuées chaque fois que l'opportunité s'offrait au Bureau Régional).
- Le REFACOF représente les femmes du Sud au sein du FCPF de la Banque Mondiale.
- Le REFACOF est le Point Focal du Grand Groupe des Femmes du Forum des Nations Unies sur les Forêts.
- Le REFACOF a été admis comme Membre Observateur de l'OIBT lors de la 49ème Session du Conseil International des Bois Tropicaux, tenue à Libreville au Gabon du 25 au 30 novembre 2013.
- Le REFACOF a publié en 2013, son premier Policy brief intitulé « Forêt, REDD et participation des femmes au Cameroun : contribution du REFACOF »
- La participation à des rencontres régionales et internationales en lien avec les Forêts, la REDD et les Changements climatiques :
 - Février 2013 à Washington DC, USA : Participation à l'atelier intitulé "Global Action Plan Workshop for Indigenous Peoples and Southern Civil Society Organizations" organisé par la Banque Mondiale
 - Mars 2013 à Washington, DC USA: Participation à la Quatorzième réunion du Comité des Participants au FCPF (PC14); organisée par la Banque Mondiale
 - Mars 2013 à Washington D.C, USA: Participation à la reunion intitulée "TFD's dialogue on REDD+ Benefit Sharing"; organisée par TFD
 - Mars 2013 à Washington DC, USA : Participation à la réunion des Partenaires de WRI et de planification stratégique ; organisée par WRI-GFI
 - Mars 2013 à Rio de Janeiro, Brazil: Participation à l'atelier intitulé "MGI in support for UNFF - Forests and Economic Development: Crafting the Path for Forests to Contribute to Sustainable Development"; organisé par MG-Forests UNFF
 - Avril 2013 à Istanbul, Turkey : Participation à la conférence UNFF10 sur le développement durable ; organisé par le UNFF Secretariat
 - Mai 2013 à Accra, Ghana : Participation à l'atelier intitulé "MG Planning and Evaluation Meeting" organisé par MG-Forests UNFF
 - Mai 2013 à Kinshasa, RDC : Participer à l'atelier intitulé "Les Tendances de la Déforestation" organisé par la COMIFAC
 - Juillet 2013 à Lombok, Indonesia: Participation à la Quinzième réunion du Comité des Participants au FCPF (PC15); organisée par la Banque Mondiale
 - Juillet 2013 à Addis Ababa, Ethiopia : Participation à l'atelier régional sur Gender Dimension and Climate Change Meeting ; organisé par COMESA
 - Octobre 2013 à Vienne, Autriche : Participation à l'atelier intitulé « First Facilitative Process Workshop on the International Arrangement on Forests » ; organisé par UNFF Secretariat
 - Novembre 2013 à Libreville, Gabon : Participation à la 49ème Session du Conseil International des Bois Tropicaux ; organisé par l'OIBT
 - Novembre 2013 à Washington DC, USA : Participation à l'atelier de Planification stratégique Genre ; organisé par RRI
 - Novembre 2013 à Varsovie, Pologne : Participation à la Conférence des Parties sur le Climat COP 19 ; organisé par UNFCCC
 - Décembre 2013 à Genève, Suisse : Participation à la Seizième réunion du Comité des Participants au FCPF (PC16); organisée par la Banque Mondiale

II.1.5. La recherche de financements

La coordination régionale s'active à développer des partenariats avec des organismes internationaux et nationaux pour la recherche des financements. Les adhésions des

partenaires sont de plus en plus croissantes. Jusqu'à ce jour, l'essentiel des ressources financières du REFACOF provient de ces membres d'honneur, des adhésions et des cotisations de ses membres. Il y a aussi quelques partenaires financiers qui appuient la mise en œuvre de certaines activités. Entre autres nous pouvons citer l'OIBT, RRI, la Banque Mondiale, l'UICN et WRI-GFI.

II.2. Les Points Focaux en action !

Les activités menées par les Points Focaux (PF) sont en relation avec les axes du plan d'action stratégique du REFACOF et les recommandations formulées lors des Assemblées Générales. Les points ci-après résument quelques initiatives et les résultats obtenus.

II.2.1. L'état des lieux de la tenure foncière et forestière des femmes

La collecte des informations sur l'état des lieux de la tenure foncière et forestière des femmes dans les pays et au niveau régional a été conduite au Cameroun par le REFACOF régional et national, au Mali, au Burkina Faso et au Libéria. L'un des résultats est l'identification des problèmes auxquels les femmes font face en lien avec la forêt. Parmi les problèmes les plus importants relevés on peut citer :

- Le faible accès et contrôle des femmes aux nouvelles technologies ;
- La faible participation des femmes aux projets forestiers ;
- Le faible contrôle par les femmes des revenus générés par la forêt.

II.2.2. La prise en compte de la dimension Genre dans les lois

Les membres du REFACOF ont utilisé les opportunités de réformes des différentes lois pour plaider en faveur d'une meilleure prise en compte de la dimension Genre. A cet effet, des propositions de révision de lois ont été produites, des campagnes de sensibilisation, d'information et la diffusion des instruments juridiques en faveur des femmes et des peuples autochtones, ont été conduites. Des activités de plaidoyer auprès des autorités et des élus locaux pour la prise en compte du Genre et la traduction des lois en langues locales ont été réalisées. Ces initiatives ont été mises en œuvre au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et en RDC.

II.2.3 Le renforcement des capacités et l'implication dans la REDD+

Des activités pour le renforcement des capacités et la sensibilisation des hommes et des femmes en vue d'un changement de mentalité et pour l'éradication des inégalités/ iniquités sociales ont été développées. Ces activités ont été menées à différents niveaux dans tous les pays membres de REFACOF.

Pour ce qui concerne le processus REDD+ des actions ont été initiées ou envisagées par les membres du REFACOF dans tous les pays engagés dans ce processus. Il s'agit du Cameroun, du Tchad, du Libéria, de la RDC, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et de la RCA etc.).

Quelques exemples d'implication des membres du RERACOF dans le processus REDD+ au niveau des pays

Au Cameroun : le pays est à la phase initiale de formulation de sa stratégie. La plateforme mise en place par la société civile pour la REDD+ est présidée par la Présidente du REFACOF. Cette position a permis au REFACOF d'influencer la formulation du R-PP. Elle a également facilité l'appui des partenaires (BM, WRI, UICN etc.) pour la mise en place des Points Focaux REFACOF ?? au niveau des 10 Régions et de 30 Communes au Cameroun. Le REFACOF est ainsi représentée dans les dix Régions du Cameroun ?? Ces PF représentent au moins 30% des Coordonnateurs de la Plateforme nationale REDD&CC de la société civile. La Présidente du REFACOF est également membre du Comité de pilotage pour la REDD+ mis en place par le Gouvernement. En perspective, le REFACOF envisage poursuivre l'influence dans l'élaboration de la stratégie et en même temps la mise en place des Points Focaux dans les Communes et Villages. Le réseau voudrait également renforcer les capacités des acteurs au niveau local.

En Côte d'Ivoire : bien que nouvellement mise en place l'équipe du REFACOF a intégré la plateforme REDD et a ainsi pu contribuer à l'élaboration du R-PP de ce pays.

Au Tchad : l'équipe du REFACOF a contribué à l'élaboration du R-PP au Tchad et est membre de la plateforme REDD.

Au Libéria : un groupe technique pour la coordination de la REDD+ a été mis en place au sein du Gouvernement. Le REFACOF Libéria compte s'inspirer des expériences des autres pays pour sa représentation au sein de ce Comité et son implication dans les activités.

Au Gabon : bien que le processus REDD ne soit pas encore adopté au niveau du Gabon, le REFACOF Gabon a déjà participé au plaidoyer soumis au Gouvernement pour son adhésion au processus REDD

II.2.4. L'amélioration des revenus

Il s'agit du développement et de la promotion des stratégies de diversification d'activités économiques au profit des femmes. Le REFACOF a initié au profit des femmes rurales membres du Réseau des initiatives de mobilisation des ressources financières. A travers le développement des activités génératrices de revenus, quelques femmes rurales ont pu acquérir des biens et services pour l'amélioration de leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Des initiatives allant dans ce sens sont en cours en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Tchad.

II.2.5. La représentativité

La représentativité des femmes et des peuples autochtones dans les dialogues et cadres de concertation est progressivement significative. Cette recommandation est de plus en plus effective au Cameroun, en RDC, au Burkina Faso, au Liberia et en Côte d'Ivoire

Quelques exemples de représentativité des femmes et des peuples autochtones dans les dialogues et cadres de concertation

Au Cameroun : Le REFACOF préside la Coordination nationale de la PFN-REDD CC, il est représenté par environ 30% des membres des Coordinations régionales et communales de cette plateforme. Le REFACOF est également membre du Comité multi acteurs du Réseau des Parlementaires (REPAR) chargé de réfléchir sur la réforme foncière au Cameroun.

En RDC : Le REFACOF est intégré dans le Comité de concertation foncière provincial sur les questions de sécurisation foncière. Le REFACOF a également participé à l'élaboration du Rapport alternatif sur les droits des femmes autochtones soumis au Comité d'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme à Genève en Juillet 2013.

Au Burkina Faso : comme l'exige la loi, le REFACOF a entrepris le processus de formalisation et de reconnaissance officielle par le Gouvernement. Ce processus a abouti et le REFACOF est légalement reconnu au Burkina Faso. Grâce à cette reconnaissance, le REFACOF Burkina fait parti de la plateforme des OSC du pays.

II.2.6 La recherche financement

Quelques initiatives de mobilisations financières commencent à prendre corps au niveau de quelques pays. C'est le cas du Cameroun et de la Côte d'Ivoire.

III. QUELQUES DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

De manière générale l'analyse des différents rapports des Points Focaux a permis de relever quelques difficultés :

- L'implication des femmes dans les processus liés à la tenure foncière et forestière n'est pas acquise. Des problèmes techniques (absence/faibles capacités) et organisationnels persistent. De même, il y a encore beaucoup de problèmes liés à l'engagement véritable des femmes à la base ;
- Les femmes ont beaucoup de problèmes qui ne peuvent pas être résolus en même temps. Pour y faire face de façon stratégique il faut une certaine maturité et des compétences qui ne sont pas encore suffisamment développées au niveau de la base ;
- Le manque de moyens financiers constitue l'une des plus grandes difficultés pour la mise en œuvre effective des Plans d'Actions Pays.

Pour faire face à ces difficultés, le REFACOF voudrait poursuivre le développement des alliances stratégiques au niveau de chaque pays membre. Le Réseau voudrait également poursuivre le renforcement institutionnel et organisationnel des représentations nationales et consolider son implantation aux niveaux national et régional. Les orientations stratégiques pour une plus grande portée de ses interventions ont été formulées par les participantes lors l'AG de 2012 à savoir :

- Effectuer des recherches sur le foncier dans les pays où les questions de sécurisation foncière se posent avec acuité ;
- Saisir les opportunités de révision des différentes lois en cours dans les pays pour une meilleure prise en compte de la dimension Genre et assurer leur vulgarisation et application ;
- Accompagner les femmes rurales et autochtones dans l'accès aux services judiciaires afin qu'elles puissent jouir pleinement de leurs droits ;

- Œuvrer pour le renforcement et la sensibilisation des hommes et des femmes en vue d'un changement de mentalité et pour l'éradication des inégalités et des iniquités sociales ;
- Développer et promouvoir des stratégies de diversification d'activités économiques au profit des femmes, afin de leur procurer des revenus nécessaires à l'acquisition des biens et services pouvant leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles ;
- Œuvrer pour une meilleure participation des femmes rurales et autochtones dans les processus REDD+ en cours ou à initier dans les différents pays ;
- Veiller à la sécurisation foncière des espaces mis en valeur par les femmes.

Ces orientations stratégiques, ont servi de socle à chaque pays pour le développement des activités en 2013 et l'élaboration des plans d'actions nationaux pour l'année 2014.

Conclusion

Des résultats significatifs ont été obtenus en 2013 tant par la Coordination régionale du REFACOF que par ses Points Focaux des pays. La volonté et l'engagement des membres sont effectifs. Les résultats obtenus par les membres du REFACOF ont permis d'observer des évolutions au niveau des processus et des acteurs :

- L'émancipation et la capacitation des femmes qui se matérialisent par la mobilisation et des prises de position des femmes au niveau international et des pays dans les processus de réformes en cours;
- La prise de conscience par la femme du REFACOF du rôle à jouer et de la place à occuper dans les processus ; la multiplicité des initiatives dans les pays pour l'implication des femmes ou leur prise en compte dans le processus tel que la REDD+ le justifie bien.
- La reconnaissance du réseau et de ses actions par les acteurs étatiques et non étatiques ; ceci se fait remarquer par la multitude des initiatives de collaboration et des accords de partenariats établis avec différents acteurs, la responsabilisation et la représentation dans les comités et autres ;

Malgré ces évolutions, l'ampleur des problèmes que connaissent les femmes et la multitude des processus qui influencent la situation des droits de tenure foncière et forestière des femmes demandent que le REFACOF fasse plus d'efforts. C'est pourquoi le REFACOF se doit de poursuivre le travail de consolidation du groupe. Il faudrait poursuivre les initiatives de renforcement de capacités à tous les niveaux, développer des outils/des arguments de plaidoyer et se doter des capacités de communications appropriées. Un aspect important est de rester concentré sur les objectifs fixés, tout en préservant la cohésion au sein du groupe.